

Réf: Dossier N° 010426

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKINAWA » en abrégé « OKINAWA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE,lot 2610,ilot
163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKINAWA » en abrégé « OKINAWA

SARL »

Objet : CONSEIL ET ASSISTANCE OPERATIONELLE APPORTES AUX INVESTISSEURS ENTREPRENEURS ET AUTRES ORGANISATIONS DE LA DIASPORA EN MATIERE DE GESTION / D'ADMINISTRATION ET DE SUIVI/ DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE,lot 2610,ilot
163

Gérant : M DOH OULOUNEO JEAN ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02105 du 17/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13320/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021

